

Ensemble face au terrorisme

Deux ans après le 13 novembre

Le 13 novembre 2015 à Paris et Saint-Denis, de tragiques attentats ont fait 130 morts et des centaines de blessés.

Grâce à l'élan de solidarité et de générosité qui s'est manifesté, la Fondation de France a lancé le programme « Ensemble face au terrorisme ». Ses objectifs: répondre aux besoins des victimes et des proches des disparus, et prévenir la radicalisation.

Chiffres clés - Attentats de Paris et Saint-Denis

- 1561284€ collectés
- Aide aux victimes: 1000 personnes aidées, 40 % des aides et financements réalisés
- Prévention de la radicalisation: 1800 jeunes sensibilisés, 60 % des aides et financements réalisés

Tous les fonds collectés après les attentats de Paris et Saint-Denis ont été engagés, tant pour l'aide aux victimes que pour les projets de prévention de la radicalisation.

L'aide aux victimes des attentats

Aussitôt après les attentats, la Fondation de France s'est mobilisée pour aider les personnes touchées, parer aux situations les plus urgentes, mais aussi accompagner les victimes dans leur processus de reconstruction, à plus long terme.

Une aide directe aux victimes

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la Fondation de France a répondu aux besoins immédiats de 130 victimes, grâce à un partenariat avec le réseau France Victimes qui centralise toutes les demandes reçues par les associations d'aide aux victimes. Le montant moyen des aides versées s'élève à 2 479 €.

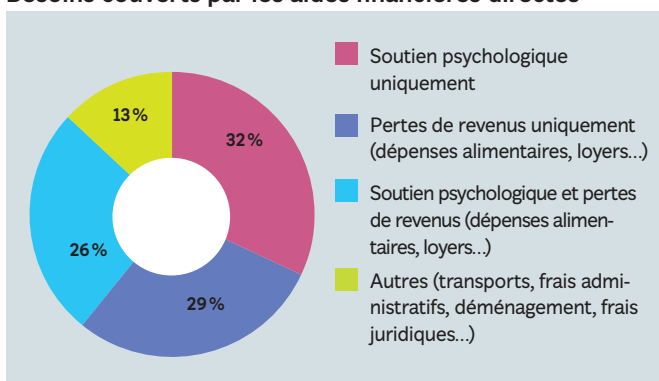
Suite aux attentats, le Fonds de garantie des victimes des actes de terrorisme a dû faire face à un nombre de dossiers à traiter sans précédent. La Fondation de France a donc été amenée à soutenir des personnes en situation de détresse, qui étaient en attente d'indemnisation.

La Fondation de France a aussi aidé des personnes directement exposées aux attentats mais qui n'ont pas été reconnues officiellement comme victimes: c'est le cas par exemple des témoins des attentats, des aidants (anonymes, voisins ou professionnels) qui sont intervenus pour secourir les victimes.

C'est aussi le cas des habitants de Saint-Denis, qui ont subi l'intervention du Raid dans leur immeuble, et dont le logement a été détruit puis placé sous séquestre. Ils n'ont pas pu prétendre à l'indemnisation du fonds de garantie, ni au titre de la dégradation de leurs biens, ni au titre de leur traumatisme, ni au titre de leurs blessures physiques pour certains. La Fondation de France a mobilisé une enveloppe de 200 000 € pour leur venir en aide sur le long terme.

Ces aides individuelles et ponctuelles n'avaient pas vocation à compenser le préjudice subi, mais à contribuer à la reconstruction de chacun en fonction de ses besoins prioritaires. Compte tenu de la diversité des situations rencontrées, les demandes d'aide ont été traitées au cas par cas.

Besoins couverts par les aides financières directes



Un soutien aux établissements touchés

Un fonds d'appui spécifique aux restaurants et bars touchés lors des attentats a été constitué: participation pour les travaux de reconstruction, installation de plaques commémoratives, prise en charge de soutien psychologique pour les salariés...

Un accompagnement dans la durée

Soutien psychologique, assistance juridique, réinsertion dans la vie sociale... les besoins des personnes touchées par un attentat ne se manifestent pas toujours juste après l'attaque. Il leur faut parfois du temps pour reconnaître et admettre le traumatisme psychologique, a fortiori pour celles qui sont indemnes physiquement. Quant aux démarches administratives et judiciaires, elles peuvent durer plusieurs années.

L'accompagnement des victimes doit donc s'inscrire dans la durée. C'est pourquoi la Fondation de France a contribué à structurer les dispositifs d'aide aux victimes, qu'il s'agisse de renforcer les capacités d'accueil des associations existantes ou d'aider de nouvelles associations à se créer, à l'image de Life for Paris et de 13onze15. Elle s'est engagée à les soutenir pendant trois ans.

13onze15 et Life for Paris: deux associations créées par et pour les victimes du 13 novembre

13onze15: fraternité et vérité

Savoir et comprendre

Pour l'association 13onze15, il est essentiel de faire émerger toute la vérité sur les attentats du 13 novembre 2015. Elle a collaboré activement à la mise en place de l'amendement de la réforme pénale permettant aux associations de victimes d'attentats d'être dispensées du délai légal pour se porter partie civile. 13onze15 s'est très vite portée partie civile et représente les victimes et leurs proches devant la justice. En parallèle, elle lutte contre le terrorisme et la radicalisation à travers différents réseaux internationaux et contribue aux commémorations et au travail mémoriel.

Life for Paris

Agir pour rompre l'isolement

L'association Life for Paris a été constituée dans les jours qui ont suivi l'attentat du 13 novembre 2015. Elle apporte son soutien aux victimes de ces attaques en leur prodiguant des conseils et une aide personnalisée tout au long de leur parcours de réparation. Elle organise des événements afin de rompre l'isolement des victimes et de créer des liens de solidarité entre elles. Elle contribue à l'amélioration de leur prise en charge en relayant leurs attentes auprès des instances dédiées. Enfin, elle les représente auprès des tribunaux.

Permettre à l'art d'avoir le dernier mot

Depuis 2010, l'artiste plasticien Olivier Terral développe des créations-empreintes ayant vocation à laisser une trace multidimensionnelle. D'abord dédiée aux malades hospitalisés, cette approche artistique a trouvé une résonance auprès des victimes marquées à jamais par la violence de l'attentat.

Avec le soutien de la Fondation de France et de l'association Life for Paris, Olivier Terral a coordonné la production d'une œuvre collective réalisée progressivement, au gré des rencontres. Cela a permis de fédérer toute une communauté, victimes et non victimes, pour construire un message collectif et positif, pour démontrer que les personnes blessées continuent à vivre et à construire ensemble, sans renier ce qui les a marqués à vie.

L'œuvre invite chacun à se questionner sur l'empreinte laissée par l'attentat, afin que l'art ait le dernier mot sur la barbarie.



Agir pour demain en prévenant la radicalisation

À ce jour, l'ensemble des fonds collectés à la suite des attentats de Paris et Saint-Denis ont été engagés. La Fondation de France a initié plusieurs projets visant à prévenir la radicalisation. Elle a décidé de poursuivre son action en intégrant ce type de projets à son programme Éducation.

Développer l'esprit critique des collégiens

Comment prévenir la radicalisation? Pour les experts, une grande partie de l'endoctrinement s'effectue chez les 11-15 ans, l'âge des années collège, de la découverte d'Internet et des réseaux sociaux. Une période où se combinent fragilité et curiosité, propices aux discours radicaux.

L'objectif des actions de prévention: développer l'esprit critique des jeunes face aux médias et aux raccourcis véhiculés par les réseaux sociaux. Les adolescents doivent pouvoir prendre du recul, apprendre à vérifier leurs sources d'information, à réfléchir à leur rapport au numérique. L'une des priorités: la déconstruction des « théories du complot » et la production de messages positifs.

La Fondation de France soutient:

- des projets qui mobilisent des collégiens, avec l'implication d'équipes éducatives ;
- des projets qui apportent aux enseignants des supports pédagogiques innovants pour développer l'esprit critique des élèves, et mieux décrypter et utiliser les supports numériques.

Entre les lignes: faire la part entre le vrai et le faux de l'info

Parmi les projets de prévention de la radicalisation soutenus par la Fondation de France, Entre les lignes fait figure de précurseur. Créée en 2010 par Sandra Laffont, journaliste à l'Agence France-Presse (AFP), cette association sensibilise les jeunes à l'importance des sources d'information.

« L'attentat contre *Charlie Hebdo* a constitué un basculement dans l'esprit des journalistes, se souvient-elle. Depuis, beaucoup ont envie de transmettre leurs valeurs, celles de la liberté de la presse et de la liberté d'expression. Former des lecteurs, auditeurs, internautes exigeants s'est imposé comme une nécessité. » Avec un réseau d'une cinquantaine de journalistes bénévoles de l'AFP, rejoints par une cinquantaine de journalistes du *Monde*, l'association intervient aujourd'hui dans des collèges et lycées autour d'ateliers consacrés à la caricature, à l'interprétation des images ou au pluralisme de l'information. Montage et *fake news* sont également au programme. « En atelier, je leur fais comparer les journaux de TF1, France 2, Europe 1 et RFI, pour qu'ils cernent les choix de sujets, la hiérarchie de l'information et les modes de traitement. »

Lors de ces interventions, des contre-vérités rejaillissent régulièrement, et constituent l'occasion de contextualiser avec l'aide des professeurs. « L'esprit critique et la lutte contre les théories du complot, en filigrane de tous nos ateliers, constituent deux vecteurs puissants pour éviter le repli sur soi et la radicalisation. »

Interview

Marc Hecker, expert du terrorisme, chercheur à l'Institut français des relations internationales et membre du comité dédié à la prévention de la radicalisation de la Fondation de France

Comment le comité décide-t-il de soutenir un projet?

Le projet doit permettre le développement de l'esprit critique chez les jeunes: il faut s'assurer que les jeunes puissent faire le distinguo entre l'esprit critique « positif », qui permet une prise de distance par rapport à certaines sources, et l'esprit critique « négatif », prisé des complotistes.

Les messages de propagande circulent particulièrement sur les réseaux sociaux...

En effet, la construction de contre-discours pour opposer une réponse aux messages de haine qui affluent sur internet constitue un point important. Il faut aussi montrer que le journalisme est un métier avec une méthodologie et une déontologie, comprendre que toutes les sources ne se valent pas...

Comment la question de la radicalisation doit-elle être abordée avec les jeunes?

Le sujet fait débat. Mais n'oublions pas que les sites djihadistes appellent clairement les jeunes à commettre des attentats, notamment en France. Contre ces discours, il nous faut dire les choses en face, sans trop s'éloigner mais sans pour autant braquer les jeunes. C'est un équilibre très fin à trouver.

Comment mesurez-vous l'impact des actions soutenues?

Nous sommes encore en phase de tâtonnement pour trouver les bonnes actions à mener face au phénomène complexe de la radicalisation. Pour ma part, je suis convaincu qu'il n'existe pas une seule réponse: il nous faut donc multiplier les initiatives et les porter dans la durée. Dans cet objectif, la Fondation de France joue un rôle majeur en apportant structure et professionnalisme à ces actions.

Bilan des aides attribuées dans le cadre du programme Ensemble face au terrorisme

Depuis les attentats de Paris et Saint-Denis du 23 novembre 2015 puis de Nice le 14 juillet 2016, la Fondation de France a collecté 2,86 millions d'euros dans le cadre de son programme Ensemble face au terrorisme.

Conformément aux souhaits des donateurs, les deux tiers de cette somme sont dédiés à l'aide aux victimes, un tiers à la prévention de la radicalisation menant à la violence. L'aide aux victimes est répartie à hauteur de un tiers pour Paris et Saint-Denis, et deux tiers pour Nice.

Fin septembre 2017, tous les fonds destinés à Paris et Saint-Denis étaient engagés. Le solde disponible est de 806377€, dont 672678€ qui seront attribués en fonction des projets des associations d'aide aux victimes et des demandes de soutien à Nice.

Compte emplois-ressources

au 30 septembre 2017*

Ressources			
	Aide aux victimes	1 942 041 €	68 %
	Prévention des radicalisations	923 128 €	32 %
	TOTAL DES RESSOURCES	2 865 169 €	100 %
Emplois			
	Missions sociales	2 004 847 €	97 %
	Aides individuelles et subventions	1 768 580 €	
	Mise en œuvre des programmes	236 267 €	
	Frais (traitement des dons, fonctionnement...)	53 945 €	3 %
	TOTAL DES EMPLOIS	2 058 793 €	100 %
	Solde disponible (fonds dédiés)	806 377 €	

Détail de l'aide aux victimes

au 30 septembre 2017*

	Paris et Saint-Denis	Nice	Total	
Total des ressources	638 156 €	1 303 885 €	1 942 041 €	
Missions sociales	618 073 €	517 288 €	1 135 361 €	97 %
Aides et subventions	554 445 €	464 035 €	1 018 480 €	87 %
Aides individuelles aux victimes	362 445 €	223 262 €	585 707 €	
Subventions	192 000 €	240 774 €	432 774 €	
Mise en œuvre des programmes	63 628 €	53 253 €	116 881 €	10 %
Frais de fonctionnement	16 631 €	13 919 €	30 550 €	3 %
Total des emplois	634 704 €	531 207 €	1 165 911 €	100 %
Solde disponible (fonds dédiés)	3 452 €	772 678 €	776 130 €	

* Chiffres provisoires

Merci

À l'ensemble des donateurs – particuliers, entreprises, artistes... – qui nous fait confiance à travers le monde. Leur geste a été déterminant pour aider les victimes et leur famille, et pour agir préventivement contre la radicalisation.

Aux experts bénévoles engagés à nos côtés, et dont la réactivité nous a permis d'aider les victimes dans des délais très brefs.

40 avenue Hoche
75008 Paris
Tél. : 01 44 21 31 00
fondationdefrance.org

Fondation
de
France